

## Communiqué de presse

17.12.2020

# Lancement des tests antigènes rapides dans les centres de prélèvement bruxellois

**Bruxelles, le 17 décembre 2020 – La Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale lance les tests AG rapides dès aujourd'hui. Explications.**

Une nouvelle phase de projet-pilote de dépistage avec des tests AG rapides (tests antigènes) a débuté ce jeudi 16 décembre à Bruxelles. Il s'agit des tests Panbio Covid-19 AG Rapid Test Devices. Ces tests fonctionnent par prélèvement nasal et ne nécessitent pas d'analyse en laboratoire. Ce qui permet un résultat de en 15 minutes. Pour cette raison, [les tests AG rapides sont utiles dans certains cas spécifiques](#), en premier lieu pour les personnes symptomatiques. Toutefois, les tests PCR restent la référence car ils sont plus sensibles et permettent donc de mieux détecter le virus.

Des projets-pilotes analogues sont également lancés en Flandre et en Wallonie. Ces projets-pilotes seront organisés jusqu'au 6 janvier. Dans une deuxième phase, ces tests pourront être déployés et généralisés dans d'autres centres de test et cabinets médicaux. Et ce, en tenant compte du feedback des projets-pilotes.

Les tests AG rapides visent les patients symptomatiques présentant des symptômes liés au Covid-19 si ces symptômes ne sont pas présents depuis plus de 5 jours. Le résultat est connu après 15 minutes et est transmis à Sciensano via un nouveau formulaire électronique. Si le résultat du test est positif, le patient est isolé et la recherche des contacts à haut risque de la personnes porteuse du virus démarre. Une fois identifiées, ces personnes sont informées par le call-center et peuvent ainsi prendre les mesures nécessaires. Grâce à ce résultat rapide, le suivi des contacts peut démarrer nettement plus vite.

Comment cela se passe concrètement ? Lorsqu'un médecin généraliste prescrit un test Covid-19 à un patient, il peut choisir dans son E-Form (formulaire électronique) un test AG rapide au lieu d'un test PCR classique. Il doit alors diriger son patient vers les deux centres de test bruxellois qui participent à ce projet-pilote : les centres Pachéco à Bruxelles et Albert à Forest.

Le Ministre de la Santé Alain Maron : *La rapidité du diagnostic des tests AG rapides permet un suivi des contacts du patient nettement plus rapide. Ils permettent donc d'éviter plus de contaminations. De ce fait, ils seront un facteur-clé dans la stratégie de "test and trace" et dans la lutte contre la propagation du virus.*

-----

### À propos

Les Services du Collège réuni (SCR) de la Commission Communautaire Commune (Cocom) est l'administration bruxelloise en charge de la prévention et de la gestion des épidémies, et plus largement, de la mise en œuvre des politiques de santé et en matière d'Aide aux personnes.

### Contacts Presse :

Cabinet du Ministre Alain Maron : Nicholas Elles - [nelles@gov.brussels](mailto:nelles@gov.brussels) - 0470 936 739

Commission communautaire commune : Anna Mellone - [amellone@ccc.brussels](mailto:amellone@ccc.brussels) – 0474 391 770